



Inventaire des oiseaux de marais

MANUEL D'INSTRUCTIONS

Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario

Courriel : atlas@birdsonario.org

Site Web : <https://www.birdsonario.org/?lang=fr>

Avril 2021

Protocole rédigé par : Douglas C. Tozer

L'Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario est l'oeuvre de quatre partenaires :



Ontario Ministry of
Natural Resources and
Forestry

This project was undertaken in partnership with
Ce projet a été réalisé en partenariat avec



Environment and
Climate Change Canada

Environnement et
Changement climatique Canada



Inventaire des oiseaux de marais – Guide éclair

- Compétence :** Capacité d'identifier tous les oiseaux du lieu visuellement et à l'oreille. Il est utile, mais pas essentiel, de pouvoir identifier les plantes communes des milieux humides.
- Périodes :** Du 24 mai au 10 juillet au sud de Temagami; du 1^{er} juin au 10 juillet au nord de Temagami, à l'exception des basses terres de la baie d'Hudson; du 1^{er} juin au 17 juillet dans les basses terres de la baie d'Hudson. Le matin ou le soir (c.-à-d. de 30 minutes avant le lever du soleil jusqu'à cinq heures après le lever du soleil, ou quatre heures avant le coucher du soleil jusqu'à 30 minutes après le coucher du soleil).
- Durée :** Il faut compter de 0,5 à 4 heures pour effectuer un inventaire dans chaque parcelle d'atlas (à savoir les 10 minutes d'inventaire à chaque station, au nombre de 1 à 8, en plus du temps de déplacement d'une station à l'autre). Nous encourageons fortement les participants à réaliser un deuxième inventaire, mais ce n'est pas obligatoire. Le cas échéant, cela ajoutera de 0,5 à 4 heures à la durée totale.
- Lieux :** Toutes les régions.
- Parcelles d'atlas :** La priorité est accordée à des parcelles prédéterminées choisies au hasard. Toutefois, nous encourageons les participants à réaliser un ou des inventaires des oiseaux de marais dans chaque parcelle. Pour éviter les chevauchements, communiquez avec [la coordonnatrice ou le coordonnateur de votre région](#).
- Stations d'inventaire :** Les stations d'inventaire se trouvent à l'intérieur ou en bordure de zones d'habitat (aussi appelés parcelles ou îlots d'habitat), d'oiseaux de marais: marais, tourbière ombrotrophe ouverte ou tourbière minérotrophe ouverte. Elles sont situées le plus près possible des 8 points d'écoute en bordure de route désignés de l'Atlas correspondant aux numéros les plus bas.
- Conditions météo :** Réalisez l'inventaire par grande visibilité et par temps calme et quand il n'y a pas de précipitations. La vitesse du vent devrait être inférieure à 19 km/h (force 1 à 3 sur l'échelle de Beaufort) et la température, au-dessus de 0° Celsius.
- Matériel :** Il faut disposer d'un appareil pouvant lire des fichiers audio numériques au format MP3 (p. ex. un téléphone mobile ou un lecteur MP3) et d'un dispositif pouvant amplifier les sons (p. ex. un haut-parleur externe).

Table des matières

Introduction	1
Marche à suivre pour l'Inventaire des oiseaux de marais.....	2
Préparatifs.....	2
Formation	2
Matériel.....	2
Territoire à couvrir	3
Parcelles d'atlas à couvrir	3
Planification de l'inventaire.....	5
Période de l'année.....	5
Heure de la journée.....	5
Conditions météorologiques	5
Durée.....	6
Exécution de l'inventaire	6
Détermination des zones d'habitat d'oiseaux de marais.....	6
Positionnement des stations d'inventaire des oiseaux de marais	15
Pointage de la position des stations d'inventaire des oiseaux de marais.....	15
Diffusion d'enregistrements sonores.....	16
Comment réaliser les inventaires d'oiseaux de marais	17
Comment caractériser l'habitat d'oiseaux de marais	18
Sécurité	18
Conclusion	19
Saisie des données d'inventaire des oiseaux de marais	19
Comment remplir le formulaire de données de l'Inventaire des oiseaux de marais	19
Comment remplir le formulaire de caractérisation de l'habitat d'oiseaux de marais.....	24

Introduction

Merci de l'intérêt que vous portez à l'Inventaire des oiseaux de marais du troisième Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario. Votre participation contribuera à enrichir les connaissances sur les populations de ces oiseaux dans la province.

L'Inventaire des oiseaux de marais du troisième Atlas des oiseaux nicheurs de l'Ontario (appelé ci-après l'«Inventaire des oiseaux de marais») est une excellente occasion qui se présente aux observateurs d'oiseaux expérimentés. Pour y participer, il faut avoir une bonne ouïe et pouvoir identifier toutes les espèces d'oiseaux du lieu visuellement et à l'oreille. Il est particulièrement important de pouvoir identifier les butors, blongios, grèbes, râles, marouette, gallinule, foulque et autres espèces des marais à la vue et à l'oreille étant donné que l'Inventaire porte spécifiquement sur ces oiseaux. Il est utile que les participants puissent identifier les plantes communes des milieux humides, comme les quenouilles, les myricacées, le roseau commun (Phragmites), le cassandre caliculé et le saule, mais ce n'est pas obligatoire.

L'Inventaire des oiseaux de marais est étroitement associé au Programme de surveillance des marais des Grands Lacs (PSMGL) mené par Oiseaux Canada. Les participants au PSMGL ont accompli un travail remarquable de suivi des changements dans la répartition et l'abondance des oiseaux de marais dans tout le sud de l'Ontario chaque année depuis 1955 (voyez les plus récents résultats du programme [ici](#)). Le PSMGL se poursuivra pendant la campagne du troisième Atlas et ses données seront combinées, s'il y a lieu, avec celles de l'Inventaire des oiseaux de marais. Nous prévoyons que le chevauchement sera minime entre les deux programmes. Dans les cas où les stations d'inventaire des deux programmes seront très proches l'une de l'autre ou qu'il y aura chevauchement, veuillez récolter les données séparément en suivant les protocoles d'inventaire appropriés. Il est à noter que les protocoles sont similaires, mais qu'ils diffèrent à certains points de vue en fonction des objectifs propres à chaque programme.

La couverture assurée par le PSMGL dans le centre et le nord de l'Ontario a été éparse au fil des ans comparativement à la couverture dans le sud de l'Ontario, où les citoyens scientifiques bénévoles sont plus nombreux. C'est pourquoi le but principal de l'Inventaire des oiseaux de marais propre à l'Atlas consiste à recueillir des données robustes et détaillées sur ces oiseaux dans l'ensemble de la province. Ce faisant, l'Inventaire comblera d'importantes lacunes dans les connaissances sur les oiseaux de marais, en particulier dans le centre et le nord de l'Ontario où la couverture est éparse, comme nous l'avons mentionné.

Il est ardu de faire le suivi des oiseaux de marais, car ceux-ci sont furtifs et difficiles à détecter. Dans le jour, ils restent souvent silencieux et bien dissimulés dans la végétation dense des milieux humides. Il faut donc employer des méthodes spéciales pour détecter leur présence, notamment en établissant des stations d'inventaire dans l'habitat des marais – les points d'écoute en bordure de route ne donnant souvent pas de résultats probants à cet égard – et en diffusant des appels enregistrés dans le but de susciter des réponses. Le PSMGL et l'Inventaire des oiseaux de marais de l'Atlas font tous les deux appel à ces méthodes spéciales.

En raison de leur comportement territorial, les oiseaux de marais vocalisent ou s'approchent souvent en réaction à la diffusion de leurs chants ou cris, ce qui augmente considérablement les chances de détecter leur présence. Le recours à des enregistrements audio améliorera notre connaissance de la répartition et des effectifs de ces espèces insaisissables, et cela sans leur causer de dérangement ou de harcèlement important. Le protocole d'inventaire comporte la diffusion de la voix de certaines espèces pendant 30 secondes une fois à un intervalle

maximum d'au moins 10 jours à chaque station d'inventaire. C'est suffisant pour obtenir des détections significatives sans pour autant produire d'effets négatifs importants.

Les informations résultant de l'Inventaire des oiseaux de marais devraient permettre d'obtenir des produits scientifiques impossibles à obtenir autrement, comme des cartes d'abondance relative plus détaillées et plus précises et des estimations plus solides de la taille totale des populations pour l'ensemble de la province. Et si l'Inventaire est répété de façon similaire lors des prochaines campagnes de l'Atlas, il permettra également de calculer la seule tendance populationnelle à l'échelle de tout l'Ontario. Les données de l'Inventaire seront utiles immédiatement dans le cadre de différents programmes de conservation, y compris les évaluations de la situation des espèces en péril réalisées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) et le Comité de détermination du statut des espèces en péril en Ontario (CDSEPO). Elles seront également très utiles à des fins de planification stratégique pour le Plan conjoint des habitats de l'Est en Ontario, entre autres. *Merci de participer à l'Inventaire!*

Marche à suivre pour l'Inventaire des oiseaux de marais

Préparatifs

Formation

Les participants doivent avoir une bonne ouïe et pouvoir identifier toutes les espèces d'oiseaux du lieu visuellement et à l'oreille. Il est particulièrement important de pouvoir identifier les butors, blongios, grèbes, râles, marouette, gallinule, foulque et autres espèces des marais à la vue et à l'oreille. Il est utile que les participants puissent identifier les plantes communes des milieux humides, comme les quenouilles, les myricacées, le roseau commun (*Phragmites*), le cassandre calculé et le saule, mais ce n'est pas obligatoire.

Nous vous recommandons de vous familiariser ou de vous refamiliariser, avant d'effectuer des inventaires d'oiseaux de marais, avec la voix de toutes les espèces de la région en question. Vous pouvez le faire en utilisant des outils comme les sites Web [Dendroica](#) (cliquez sur Français dans le coin supérieur droit de la page) et [Xeno-canto](#) et l'application mobile [Merlin](#). Nous vous recommandons fortement d'écouter les fichiers audio de formation du PSMGL ([ici](#)), qui comprennent des descriptions détaillées et annotées des vocalisations de plus de 30 espèces d'oiseaux de marais, y compris des conseils et astuces permettant de distinguer les espèces dont les voix se ressemblent, par exemple la Foulque d'Amérique par rapport à la Gallinule d'Amérique et le Râle de Virginie par rapport au Râle élégant.

Matériel

Assurez-vous d'avoir tout le matériel nécessaire avant de partir. Bien qu'il soit envisagé de créer une application mobile pour l'Inventaire des oiseaux de marais, celle-ci ne sera pas disponible de toute façon pour la saison 2021. Apportez avec vous ce qui suit :

- Le présent manuel en version imprimée ou une version numérique sur votre téléphone ou tablette
- Une carte de la parcelle d'atlas de 10 x 10 km que vous patrouillerez montrant les emplacements des points d'écoute en bordure de route désignés. Cela peut être une version imprimée ou la carte montrée sur la [page des cartes des parcelles de l'Atlas](#) (en anglais) ou sur l'application mobile NatureCounts de l'Atlas.
- Le formulaire de données de l'Inventaire des oiseaux de marais (figure 4)

- Une lampe de poche ou lampe frontale si vous prévoyez d'effectuer des inventaires dans la pénombre
- Une planchette à pince
- Une boussole
- Un appareil GPS
- Un lecteur MP3 portable, une radiocassette portable (*boom box*) ou un téléphone mobile à enceinte active (dont le son est amplifié). Notez que les enceintes actives ont leur propre source d'alimentation électrique. Si vous souhaitez emprunter un tel dispositif pour l'Inventaire, communiquez avec [la coordonnatrice ou le coordonnateur de votre région de l'Atlas](#).
- Le fichier MP3 «Breeding-Bird-Atlas-3-Marshbird-Survey-10min-Broadcast.mp3» ([ici](#))
- Une carte routière
- Des piles de rechange et/ou un chargeur
- Des stylos ou des crayons à mine

Territoire à couvrir

L'Inventaire des oiseaux de marais couvre toute la province étant donné que ces oiseaux sont présents dans toutes les régions.

Parcelles d'atlas à couvrir

Nous avons présélectionné au hasard des parcelles d'atlas considérées comme prioritaires au titre de l'Inventaire des oiseaux de marais ($n = 387$ parcelles) pour faire en sorte d'obtenir un échantillon représentatif de parcelles à l'échelle de la province. La sélection s'est faite à raison d'une parcelle sur 25 au nord de Temagami et d'une parcelle sur 9 au sud de Temagami pour tenir compte de la capacité de couverture prévue des participants à l'Inventaire. Des analyses antérieures indiquent que l'abondance de certaines espèces d'oiseaux de marais diffère dans les milieux humides des côtes des Grands Lacs de celle enregistrée dans les milieux humides de l'intérieur des terres, et qu'elle varie selon qu'on se trouve à l'intérieur ou à l'extérieur des milieux humides côtiers dans les secteurs préoccupants (SP) désignés par la Commission mixte internationale. Nous nous attendons par ailleurs à ce que l'abondance varie d'une région de conservation des oiseaux (RCO) à l'autre. Par conséquent, le nombre de parcelles prioritaires est axé sur la superficie de chaque RCO ainsi que sur l'étendue estimée des milieux humides dans les SP et à l'extérieur des SP et des autres milieux humides dans chaque RCO. Veuillez noter que les parcelles «côtières» doivent renfermer des milieux humides côtiers tel qu'indiqué par l'information géospatiale que nous avons utilisée pour sélectionner les parcelles prioritaires. Dès lors, certaines parcelles d'atlas entrant dans la catégorie «autres» chevauchent une côte d'un Grand Lac où il n'y a pas de milieu humide côtier (ou, du moins, où il n'y en avait pas selon l'information géospatiale que nous avons utilisée). La figure 1 présente une carte montrant les parcelles d'atlas prioritaires, qu'on peut aussi voir sur la [carte de couverture de l'Atlas](#) (texte en anglais).

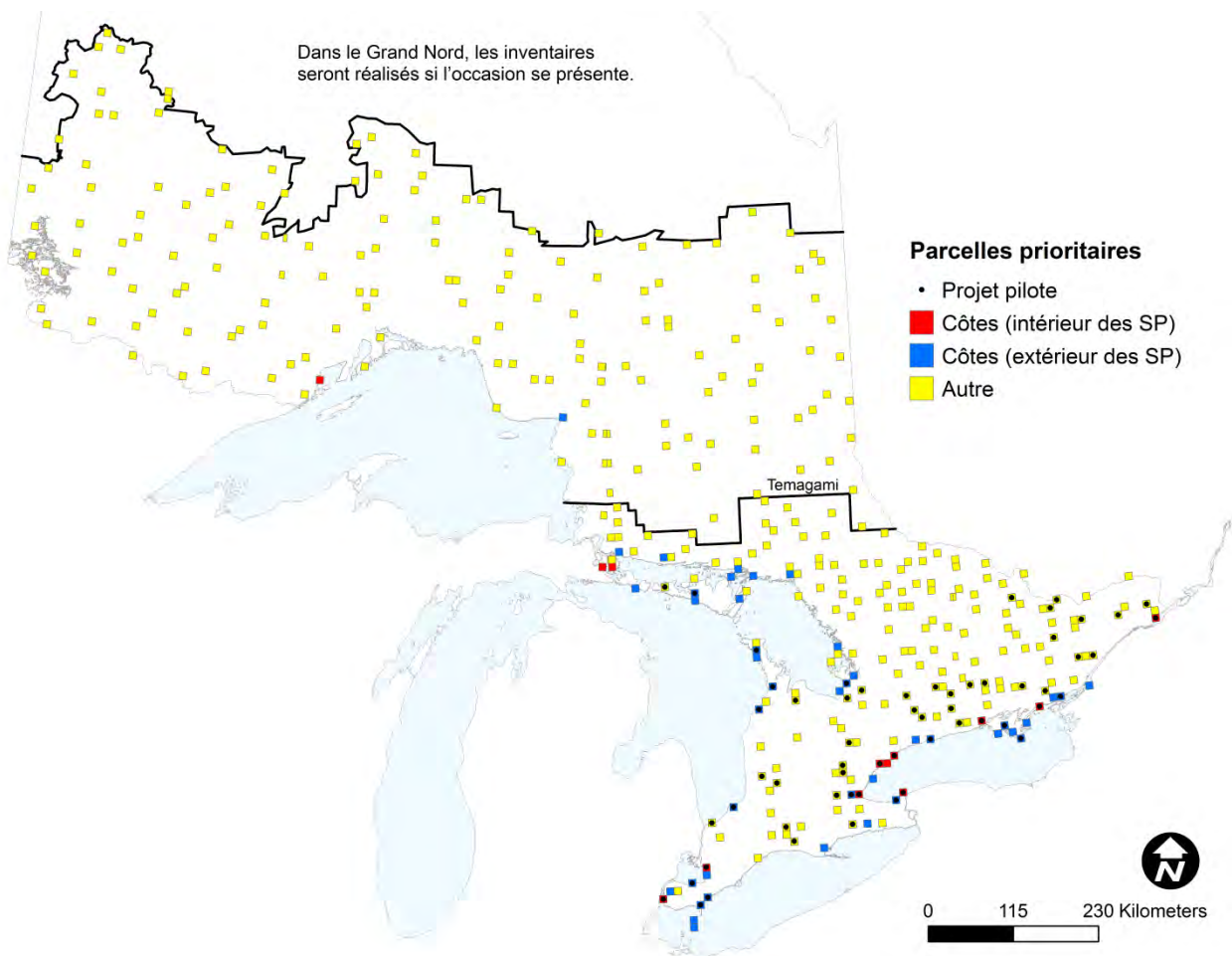


Figure 1. Parcelles d’atlas prioritaires aux fins de l’Inventaire des oiseaux de marais de l’Atlas ($n = 387$ parcelles). Nous avons présélectionné ces parcelles au hasard pour tenir compte de la capacité de couverture prévue des participants à l’Inventaire (c.-à-d. une parcelle sur 25 au nord de Temagami et une parcelle sur 9 au sud de Temagami), ainsi qu’en fonction de l’étendue estimée des milieux humides des côtes des Grands Lacs situés à l’intérieur et à l’extérieur des secteurs préoccupants (SP) désignés par la Commission mixte internationale dans chaque région de conservation des oiseaux. Ces cartes peuvent être vues sur la [carte de couverture de l’Atlas](#) (texte en anglais). Veuillez noter que les parcelles prioritaires correspondant aux carrés noirs seront visitées par des membres du personnel d’Oiseaux Canada dans le cadre d’un projet pilote et que, par conséquent, il ne sera pas nécessaire de les visiter dans le cadre de l’Inventaire des oiseaux de marais pendant la campagne du 3^e Atlas.

Les participants doivent réaliser leurs inventaires dans les parcelles prioritaires (figure 1), car ce sont les données provenant de ces parcelles qui contribueront le mieux à atteindre l’objectif principal de l’Inventaire. Toutefois, si vous en avez envie et qu’une parcelle prioritaire aux fins de l’Inventaire n’est pas disponible, nous vous encourageons fortement à effectuer l’Inventaire dans n’importe quelle parcelle non attribuée, car les données provenant de toutes les parcelles seront utiles à différentes fins.

Avant d’entreprendre l’Inventaire dans une parcelle, prenez contact avec [la coordonnatrice ou le coordonnateur de votre région de l’Atlas](#) pour éviter le doublement des efforts. Ou demandez-lui s’il y a des parcelles où il faut faire des inventaires des oiseaux de marais. Vous

pouvez également consulter la [carte de couverture de l'Atlas](#) (texte en anglais) pour voir les parcelles où l'Inventaire a eu lieu.

Planification de l'inventaire

Période de l'année

Vous devriez réaliser votre ou vos relevés aux fins de l'Inventaire entre le 24 mai et le 10 juin au sud de Temagami (régions 1 à 35 et 45 à 47); entre le 1^{er} juin et le 10 juillet au nord de Temagami, sauf dans les basses terres de la baie d'Hudson (régions 34, 36 à 42 et 44); et entre le 1^{er} juin et le 17 juillet dans les basses terres de la baie d'Hudson (région 43). Vous devriez effectuer au moins un inventaire à chaque station. Toutefois, nous vous encourageons fortement à effectuer un deuxième inventaire à au moins 10 jours d'intervalle du premier, mais dans la même année et à l'intérieur des périodes indiquées ci-dessus (entre le 24 mai et le 10 juin au sud de Temagami; entre le 1^{er} juin et le 10 juillet au nord de Temagami, sauf dans les basses terres de la baie d'Hudson; et entre le 1^{er} juin et le 17 juillet dans les basses terres de la baie d'Hudson). Vous pouvez réaliser les premier et deuxième inventaires à différentes stations dans une même parcelle à des dates différentes, pour autant que les critères d'inventaire soient respectés. Par exemple, vous pourriez effectuer votre premier inventaire aux stations 1 et 2 le 1^{er} juin puis effectuer votre premier inventaire aux stations 3 et 4 le 3 juin et ensuite retourner dans la parcelle et effectuer le deuxième inventaire à ces quatre stations le 25 juin. Il est également possible de réaliser les inventaires à différentes stations des années différentes. Par exemple, vous pourriez effectuer deux inventaires aux stations 1 et 2 en 2021 puis deux inventaires aux stations 3 et 4 en 2024. L'Inventaire est considéré comme complet – et il n'est pas nécessaire d'y effectuer d'autres inventaires – dans une parcelle où un inventaire a été effectué à une des stations 1 à 8 de l'Inventaire (ou mieux encore où deux inventaires ont été effectués à une des stations 1 à 8 pendant la même année).

L'exécution de deux inventaires au lieu d'un seul augmente considérablement les chances de détecter la présence de toutes les espèces d'oiseaux de marais furtives aux stations visitées. De plus, les données provenant des stations où l'on a effectué deux inventaires peuvent servir à ajuster statistiquement les comptes enregistrés aux stations où seulement un inventaire a eu lieu dans le but d'obtenir les meilleures estimations de l'abondance réelle. Nous nous rendons compte qu'il se peut que vous puissiez effectuer seulement un inventaire à chaque station pour différentes raisons mais, dans la mesure du possible, faites de votre mieux pour effectuer deux inventaires pendant la même année à chaque station.

Heure de la journée

Vous pouvez faire vos inventaires le matin ou le soir. Le matin, vous devez les effectuer dans la période comprise entre 30 minutes avant le lever du soleil et 5 heures après le lever du soleil. Le soir, ils doivent avoir lieu dans la période comprise entre 4 heures avant le coucher du soleil et 30 minutes après le coucher du soleil. Assurez-vous de vérifier à l'avance les heures locales de lever et de coucher du soleil à la date à laquelle vous allez effectuer vos inventaires. Il existe de nombreuses sources sur le Web où vous pouvez consulter les heures locales de lever et de coucher du soleil. Vous pouvez combiner les inventaires du matin et du soir comme vous le souhaitez pour les premier et deuxième inventaires. En d'autres termes, les deux inventaires effectués à une station donnée peuvent avoir lieu le matin et/ou le soir.

Conditions météorologiques

Les vents forts et les précipitations réduisent considérablement l'activité des oiseaux de marais et ainsi vos chances d'en détecter. Par conséquent, vous devriez effectuer vos inventaires

seulement si la vitesse du vent est inférieure à 20 km/h (inférieure à la force 3 sur l'échelle de Beaufort). La force 3 correspond à ce qu'on appelle une petite brise qui fait bouger les petites branches sans arrêt, fait flotter les drapeaux et fait apparaître de petits moutons sur les vagues. En revanche, un vent de force 4, trop fort pour les inventaires d'oiseaux de marais, correspond à ce qu'on appelle une bonne brise qui fait bouger le tronc des petits arbres, soulève la poussière et les bouts de papier et produit de petites vagues. Il ne faut pas effectuer d'inventaire s'il pleut. La température n'a pas une grande influence sur la détection des oiseaux de marais, mais vous devriez réaliser vos inventaires seulement lorsqu'elle est supérieure à 0° Celsius. Si vous commencez un inventaire et que les conditions météorologiques deviennent inappropriées, mettez fin à l'inventaire et terminez-le une autre fois, si possible.

Durée

Il faut compter 0,5 à 4 heures pour réaliser l'Inventaire dans une parcelle d'atlas (aux stations 1 à 8) selon le temps pris pour localiser les stations, y accéder et se déplacer d'une station à l'autre. Dans les parcelles où il y a beaucoup de stations éloignées des routes, il vous faudra peut-être plus que 4 heures pour couvrir toutes les 8 stations. Nous vous encourageons fortement à effectuer un deuxième inventaire à au moins 10 jours d'intervalle du premier, mais dans la même année et à l'intérieur des périodes indiquées ci-dessus. Si vous effectuez un deuxième inventaire aux stations 1 à 8, vous devrez prévoir de nouveau 0,5 à 4 heures de plus pour ce faire.

Exécution de l'inventaire

Les emplacements des stations de l'Inventaire des oiseaux de marais n'ont pas été présélectionnés, contrairement aux points d'écoute de l'Atlas. Vous devez déterminer et enregistrer vous-même les coordonnées (coordonnées UTM ou latitude/longitude) des stations en utilisant un appareil GPS (ou encore votre téléphone mobile) en suivant les indications ci-dessous. Nous n'avons pas pu faire une présélection des emplacements des stations de l'Inventaire des oiseaux de marais parce que dans son état actuel, l'information géospatiale décrivant l'habitat de ces oiseaux n'a pas une précision suffisante à une échelle assez fine. En lieu et place, vous déterminerez au hasard les positions des stations d'inventaire en utilisant une combinaison d'informations tirées des cartes des parcelles de l'Atlas, d'images aériennes accessibles en ligne et d'observations sur le terrain.

La détermination de l'emplacement des stations de l'Inventaire des oiseaux de marais dans une parcelle de l'Atlas se fait en deux étapes: 1) détermination des zones d'habitat d'oiseaux de marais et 2) positionnement des stations d'inventaire à l'intérieur ou en bordure de ces zones.

Détermination des zones d'habitat d'oiseaux de marais

Une zone d'habitat d'oiseaux de marais est une zone humide basse partiellement ou entièrement végétalisée par des plantes émergentes (dont certaines parties sont au-dessus de l'eau), flottantes ou submergées (qui poussent en totalité ou en majeure partie sous l'eau) et qui est inondée périodiquement ou régulièrement jusqu'à une hauteur de 2 mètres par de l'eau stagnante ou à faible courant. Presque tous les oiseaux de marais qui constituent l'objet principal de l'Inventaire préfèrent, pour nicher, la présence de végétation émergente non ligneuse et/ou d'arbustes ligneux bas à croissance relativement libre en quantité variable. Par conséquent, au moins une partie de la végétation d'une zone d'habitat d'oiseaux de marais est constituée d'un type ou d'une variété de plantes non ligneuses émergentes, comme des quenouilles, des roseaux, des rubaniers, la pontédérie cordée, de la saggitaire, des graminées

et du carex et/ou d'un type ou d'une variété d'arbustes ligneux relativement courts et à croissance relativement libre (c.-à-d. qu'en vous tenant debout, vous pouvez voir au-dessus ou tout juste au-dessus de ces arbustes), tels que le myrique baumier, le cassandre caliculé et des lauriers. Là où il y a de l'eau libre, des plantes submergées et flottantes fleurissent souvent, comme le myriophylle et les nénuphars. Autrement dit, une zone d'habitat d'oiseaux de marais peut être un marais, une tourbière ombrotrophe ou minérotrophe (bog ou fen) avec végétation à croissance libre, ou un milieu humide avec arbustes à croissance libre, ou encore un mélange de ces types de milieux humides. Une zone d'habitat d'oiseaux de marais n'est pas un lac peu profond sans végétation ni un marécage où il se trouve un peuplement dense d'arbres relativement hauts qui forment un couvert presque fermé. Une zone d'habitat d'oiseaux de marais peut constituer une partie d'un milieu humide étendu dont le reste n'est pas de l'habitat d'oiseaux de marais. Par exemple, 40% d'un milieu humide constitués d'un étang peu profond avec des nénuphars bordés d'une bande de quenouilles est une zone d'habitat d'oiseaux de marais alors que les 60% restants, constitués d'un marécage couvert d'un peuplement de grands érables rouges matures formant un couvert fermé, n'en sont pas un.

La taille (superficie) minimum d'une zone d'habitat d'oiseaux de marais est un hectare d'habitat d'oiseaux de marais plus ou moins contigu. À titre de référence, un hectare équivaut à 2,5 acres, 100 x 100 mètres ou 110 x 110 verges, soit la taille d'un terrain de sport communautaire typique. Si vous pouvez imaginer qu'un jeune joueur de baseball faisant partie d'une équipe locale peut sans forcer lancer une balle sur toute la longueur du côté le plus long du terrain, cela veut dire que la zone est probablement trop petit pour qu'il vaille la peine d'y faire un inventaire. Certaines des espèces d'oiseaux de marais qui nous intéressent le plus nichent très occasionnellement dans des zones d'habitat qui ont moins qu'un hectare (p. ex. la Marouette de Caroline et le Râle de Virginie), mais ce n'est pas le cas de la majorité. Il semble donc qu'un minimum d'un hectare soit le seuil de taille approprié, sans compter qu'il est également conforme à la définition de l'habitat d'oiseaux de marais utilisée par les responsables du PSMGL (il est question dans l'introduction ci-dessus de la relation qui existe entre l'Inventaire des oiseaux de marais dans le cadre de l'Atlas et le PSMGL).

Dans chaque parcelle d'atlas, il y a jusqu'à 40 points d'écoute en bordure de route désignés choisis au hasard que vous utiliserez pour déterminer les emplacements des zones d'habitat d'oiseaux de marais. Ces points d'écoute désignés sont pointés sur la carte de chaque parcelle d'atlas de 10 kilomètres de côté et leurs coordonnées UTM sont indiquées du côté droit de la carte. Les cartes de toutes les parcelles d'atlas de 10 kilomètres de côté sont accessibles à partir de la [carte de couverture de l'Atlas](#) (texte en anglais) et de l'application NatureCounts. Il est également possible de télécharger les coordonnées des points d'écoute en bordure de route désignés dans différents formats (CSV, GPX, KML/KMZ) à partir de la [carte de couverture de l'Atlas](#) (texte en anglais).

Pour déterminer les zones d'habitat d'oiseaux de marais, commencez au point d'écoute en bordure de route désigné numéro 1 indiqué sur la carte. Déterminez la zone d'habitat d'oiseaux de marais le plus proche de ce point qui est accessible, qui répond aux critères énoncés ci-dessus et qui a une étendue d'au moins un hectare. Dans les parcelles d'atlas où il y a peu de milieux humides, il se peut que la zone d'habitat d'oiseaux de marais la plus proche qui est accessible soit à plusieurs kilomètres de distance du point d'écoute en bordure de route désigné où vous êtes. Vous devrez utiliser une combinaison d'informations tirées de la carte de la parcelle de l'Atlas, d'images aériennes accessibles en ligne (par exemple sur Google Earth, Google Maps ou à partir de la [carte de couverture de l'Atlas](#), avec l'application NatureCounts ou ailleurs) et d'observations sur le terrain pour trouver une zone d'habitat d'oiseaux de marais qui répond aux critères énoncés ci-dessus. Répétez cette démarche pour déterminer les zones

d'habitat d'oiseaux de marais associés aux 7 autres points d'écoute en bordure de route désignés pour obtenir le total de 8.

Dans certains cas, la même zone d'habitat d'oiseaux de marais peut être proche de deux points d'écoute en bordure de route désignés ou plus. Si la zone est suffisamment grande, placez plus d'une station d'inventaire des oiseaux de marais en bordure ou à l'intérieur de cette zone d'habitat de manière que les stations soient distantes l'une de l'autre de plus de 400 mètres. Si vous ne pouvez pas placer plus d'une station d'inventaire accessibles en bordure ou à l'intérieur de la zone d'habitat en respectant ce critère, passez à la zone d'habitat suivante la plus proche, et ainsi de suite, jusqu'à ce que vous puissiez déterminer une zone d'habitat appropriée. Plus de détails sur la façon de placer les stations d'inventaire des oiseaux de marais et les endroits où les placer dans des zones d'habitat d'oiseaux de marais sont fournis plus loin dans la section intitulée «Positionnement des stations d'inventaire des oiseaux de marais». Les figures 2a à 2d montrent des exemples de la façon de choisir des zones d'habitat d'oiseaux de marais et de positionner des stations d'inventaire des oiseaux de marais par rapport aux 8 premiers points d'écoute en bordure de route désignés dans une parcelle d'atlas de 10 km de côté.

Certaines des parcelles d'atlas prioritaires aux fins de l'Inventaire des oiseaux de marais dans le Nord, au-delà du réseau routier, ne comprennent pas de points d'écoute en bordure de route désignés. Dans ces parcelles d'atlas, il faut choisir au hasard 8 des blocs d'un kilomètre de côté compris dans la parcelle d'atlas de 10 km de côté et utiliser les points centraux de ces 8 blocs comme points de départ pour la recherche des zones d'habitat d'oiseaux de marais appropriées (figure 2e). Vous pouvez générer 8 nombres au hasard entre 1 et 100 au moyen d'un générateur de nombres aléatoires que vous aurez trouvé sur le Web ou entrer la formule suivante dans une cellule vide d'un tableur Excel: «=randbetween(1,100)». Une fois que vous aurez obtenu les points centraux des 8 blocs d'un kilomètre de côté choisis au hasard, considérez ces points comme des points d'écoute en bordure de route désignés. La figure 2e présente un exemple de la façon de choisir des zones d'habitat d'oiseaux de marais et de positionner des stations d'inventaire des oiseaux de marais dans une parcelle d'atlas où il n'y a pas de points d'écoute en bordure de route désignés.

17TNH42

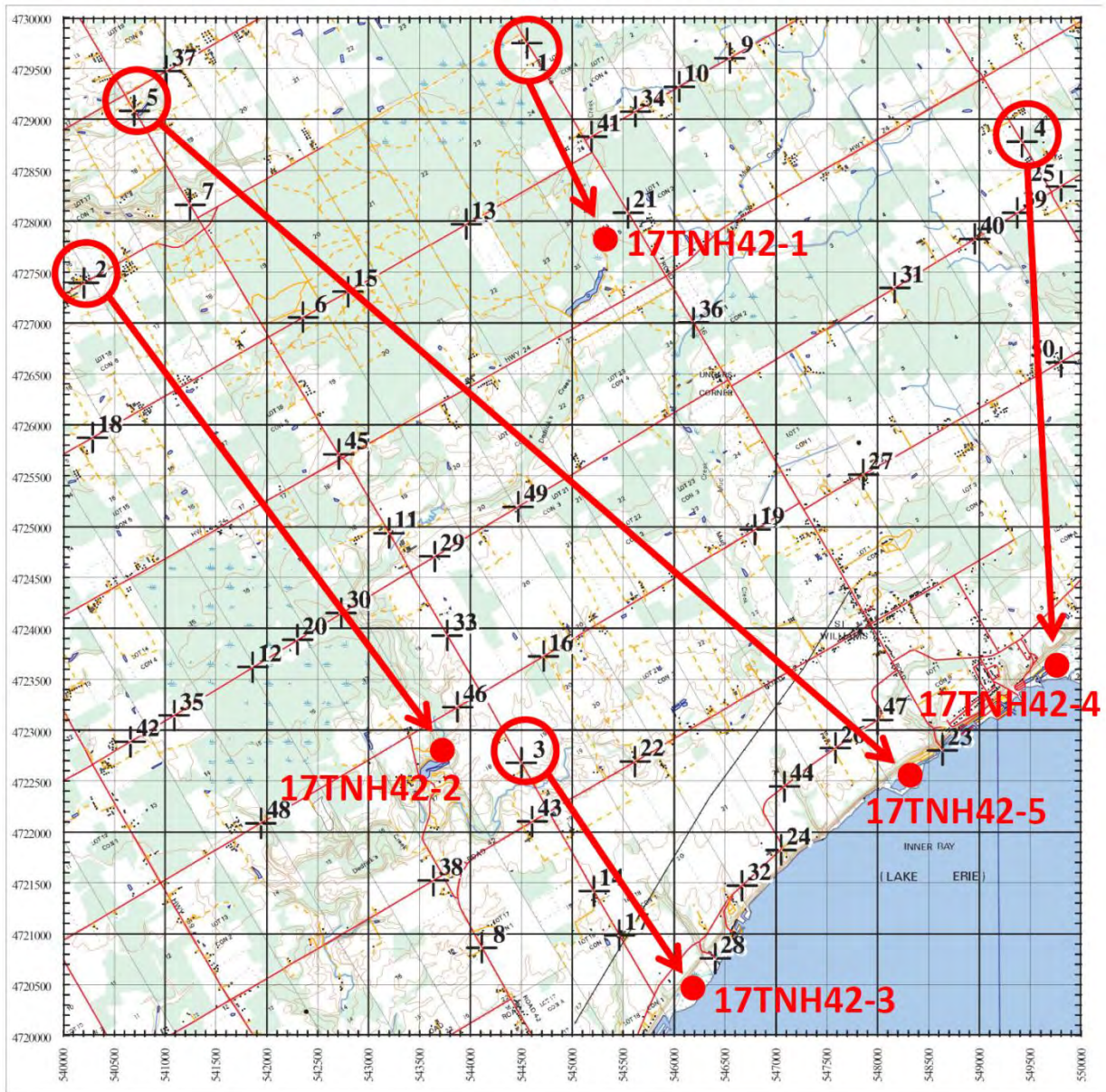


Figure 2a. Exemple de la façon de choisir les zones d'habitat d'oiseaux de marais, et de positionner les stations d'inventaire des oiseaux de marais, par rapport à chacun des 8 points d'écoute en bordure de route désignés dans une parcelle d'atlas renfermant relativement peu de milieux humides, qui sont dispersés, dans le sud de l'Ontario. Dans cette parcelle d'atlas, seulement 5 zones d'habitat d'oiseaux de marais étaient accessibles.

17TNJ46

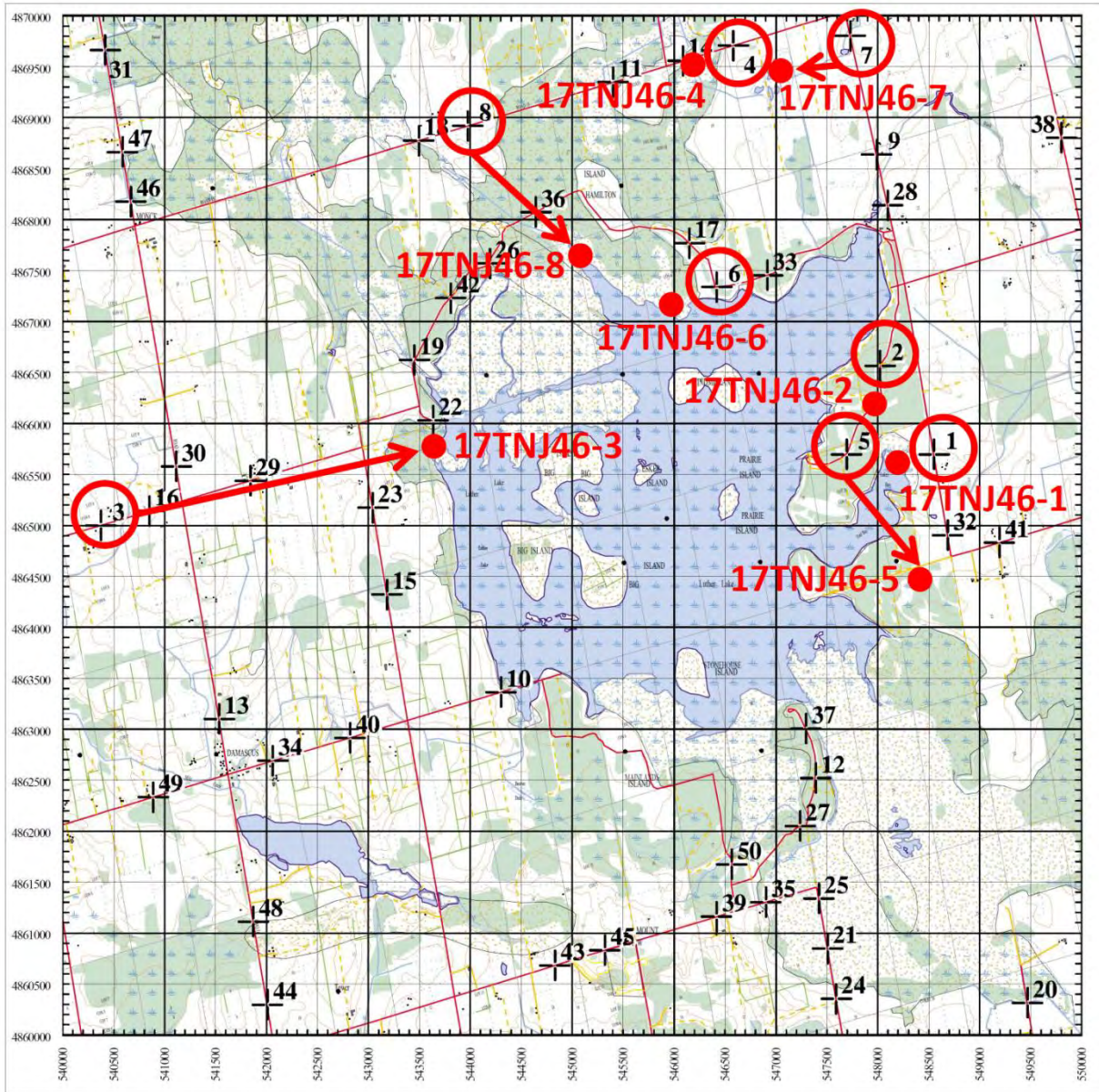


Figure 2b. Exemple de la façon de choisir les zones d'habitat d'oiseaux de marais, et de positionner les stations d'inventaire des oiseaux de marais, par rapport à chacun des 8 points d'écoute en bordure de route désignés dans une parcelle d'atlas renfermant un vaste complexe de milieux humides, dans le sud de l'Ontario.

17TPL52

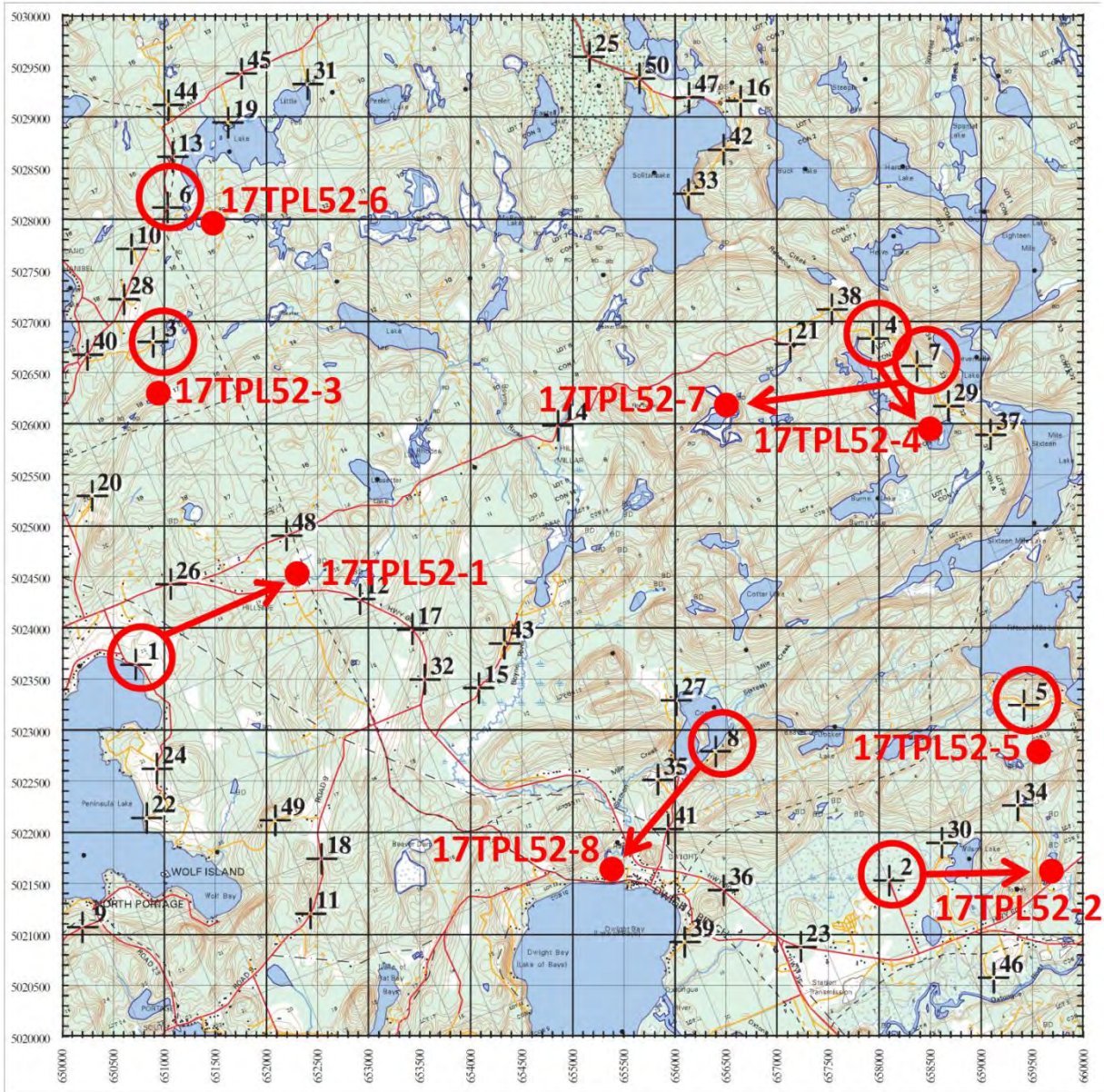


Figure 2c. Exemple de la façon de choisir les zones d’habitat d’oiseaux de marais, et de positionner les stations d’inventaire des oiseaux de marais, par rapport à chacun des 8 points d’écoute en bordure de route désignés dans une parcelle d’atlas modérément desservie par le réseau routier, dans le centre de l’Ontario.

17TPL96

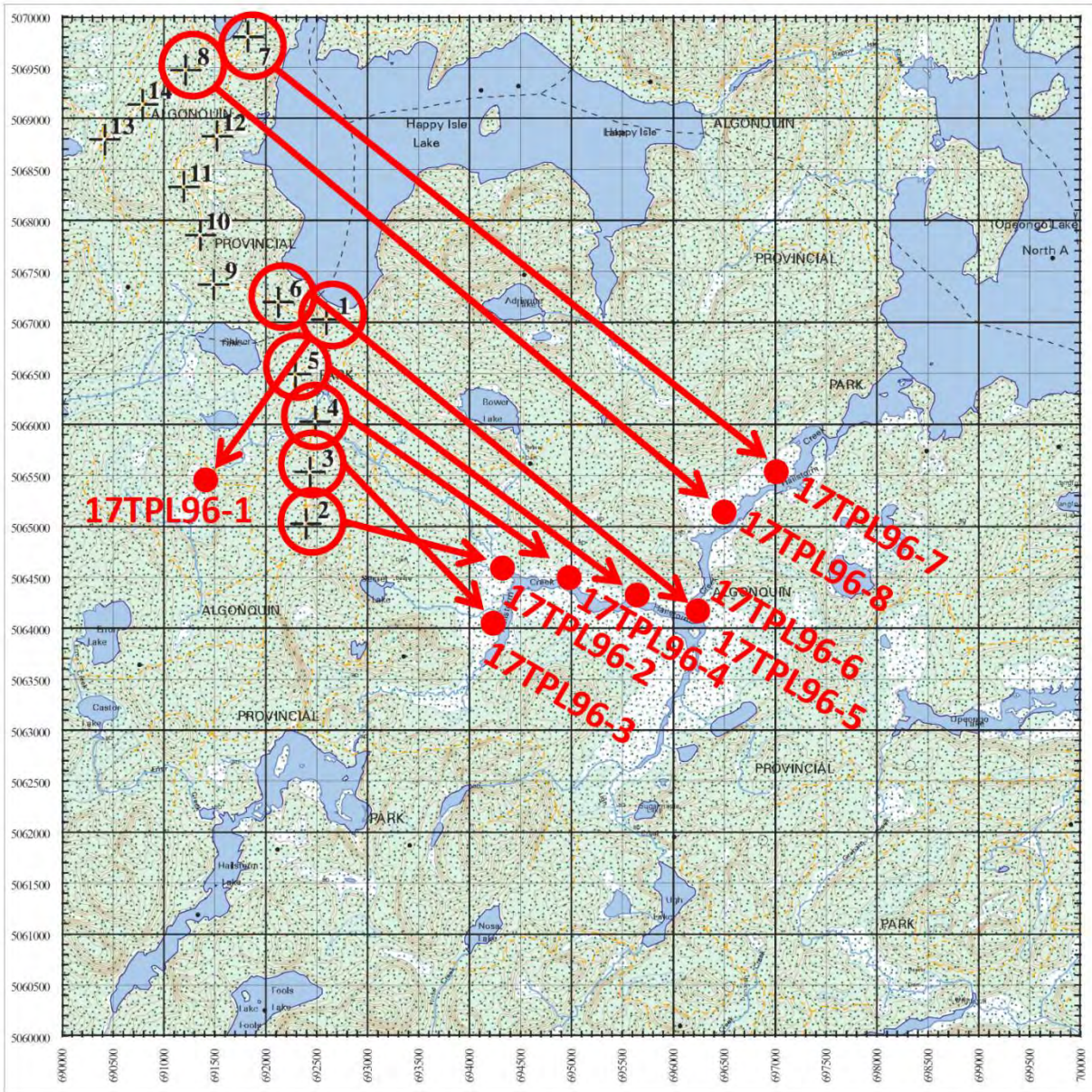


Figure 2d. Exemple de la façon de choisir les zones d'habitat d'oiseaux de marais, et de positionner les stations d'inventaire des oiseaux de marais, par rapport à chacun des 8 points d'écoute en bordure de route désignés dans une parcelle d'atlas où le réseau routier est très clairsemé, dans le centre de l'Ontario.

17TPL85

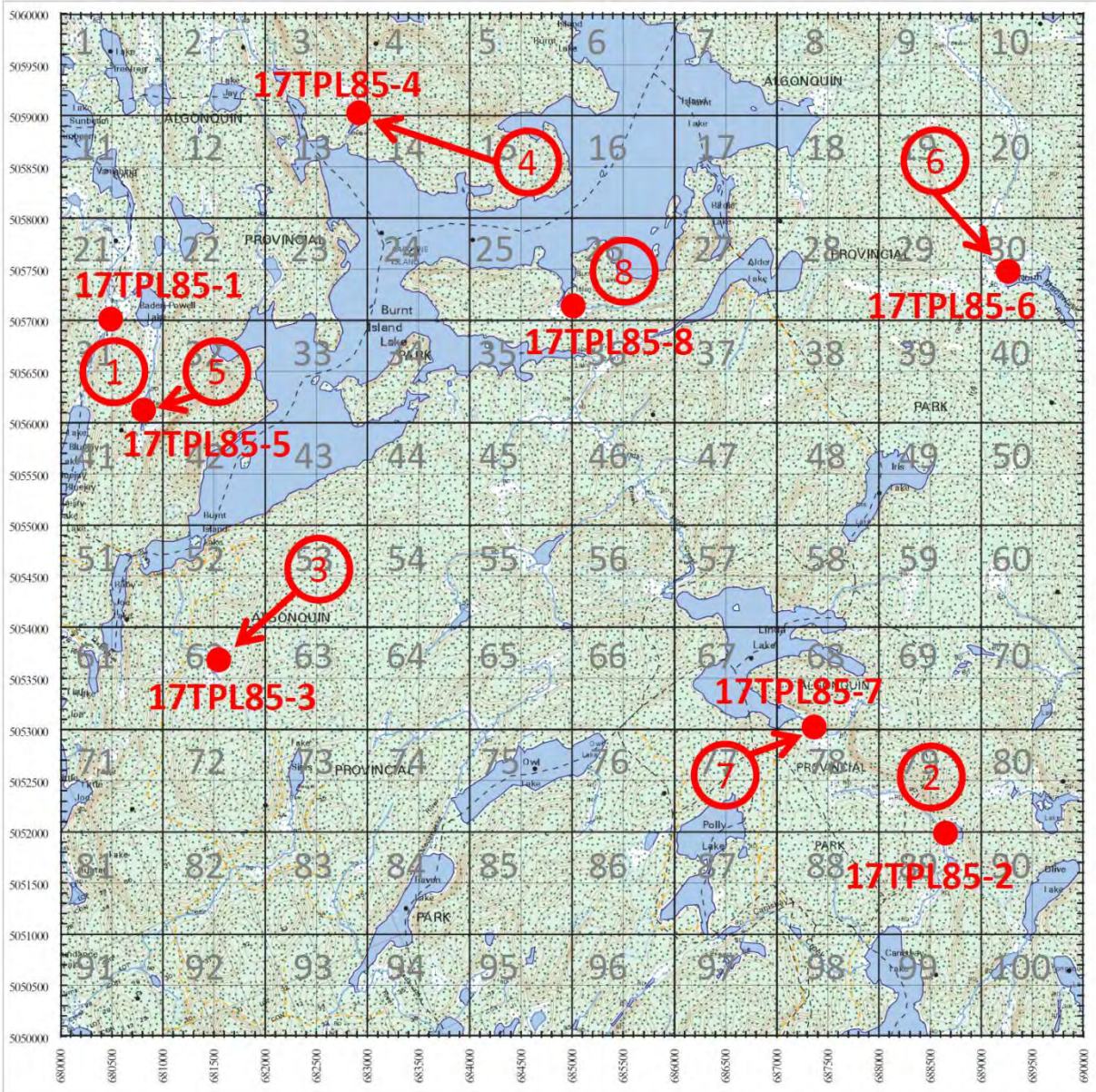
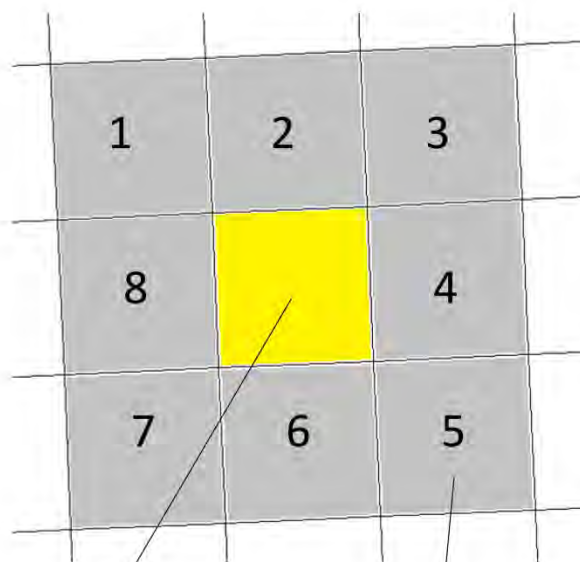


Figure 2e. Exemple de la façon de choisir les zones d'habitat d'oiseaux de marais, et de positionner les stations d'inventaire des oiseaux de marais, dans une parcelle d'atlas où il n'y a pas de points d'écoute en bordure de route désignés, dans le centre de l'Ontario.

Dans le sud de l'Ontario au sud du Bouclier, où l'on a enregistré une grande perte de milieux humides, il y aura moins de 8 zones d'habitat d'oiseaux de marais accessibles qui répondent aux critères dans beaucoup de parcelles d'atlas: un compte de 3 à 5 de ces zones d'habitat par parcelle d'atlas sera la norme. Certaines zones d'habitat seront situées à côté ou très près d'une route publique, d'une piste ou d'un autre genre de voie de circulation; en revanche, pour accéder à d'autres zones d'habitat, il faudra se déplacer par voie terrestre à partir d'une route ou d'une piste, de sorte qu'il faudra souvent obtenir la permission de propriétaires fonciers pour circuler. Nous vous recommandons fortement de mettre tout en oeuvre pour obtenir la permission des propriétaires fonciers d'accéder aux zones d'habitat d'oiseaux de marais qui ne sont pas accessibles au public, mais nous nous rendons compte que cela ne sera pas toujours possible pour différentes raisons. Nous comprendrons la situation si vous ne tentez pas d'y accéder ou ne pouvez pas y accéder, quelle que soit la raison. Si vous voulez obtenir plus de précisions sur l'accès aux terrains privés, consultez l'[Annexe C](#).

Veillez réaliser l'inventaire des oiseaux de marais au plus grand nombre possible de stations par parcelle d'atlas jusqu'au maximum de 8 stations. Si vous pouvez accéder à seulement une station ou à très peu de stations d'inventaire, ou si vous pouvez terminer l'inventaire à seulement une station ou à très peu de stations parmi le maximum de 8 stations potentiellement accessibles dans une parcelle d'atlas, n'hésitez pas à nous envoyer quand même vos données d'inventaire des oiseaux de marais, car elles seront extrêmement utiles et très importantes aux fins d'analyse.

Il se peut que certaines parcelles d'atlas – surtout dans les régions très développées de la province, dans le Grand Toronto par exemple, et les régions à vocation principalement agricole, comme le comté d'Essex – soient complètement dépourvues de zones d'habitat d'oiseaux de marais ou qu'elles en renferment très peu, lesquelles peuvent être inaccessibles. Vous ne pourrez pas effectuer d'inventaires d'oiseaux de marais dans ces parcelles d'atlas. Si une telle parcelle est une parcelle désignée au hasard comme prioritaire au titre de l'Inventaire des oiseaux de marais, nous vous encourageons à choisir une autre parcelle d'atlas parmi les 8 parcelles adjacentes qui pourraient convenir (figure 3). Par exemple, en mettant 8 bouts de papier numérotés de 1 à 8 dans un chapeau et en en tirant un au hasard. Vous pouvez ensuite vous rendre dans la parcelle prioritaire de rechange choisie au hasard en suivant les indications présentées ici. Si cette parcelle de rechange ne convient pas, choisissez une autre parcelle d'atlas parmi les 7 qui restent, et ainsi de suite si nécessaire. Dans l'éventualité peu probable où aucune des 8 parcelles de rechange ne convient, rendez-vous à une autre parcelle d'atlas prioritaire aux fins de l'Inventaire des oiseaux de marais, si possible.



Parcelle d'atlas prioritaire aux fins de l'Inventaire des oiseaux nicheurs choisie au hasard (carré jaune)

Une des 8 parcelles d'atlas adjacentes qui pourraient convenir comme options de rechange (carrés gris)

Figure 3. Huit parcelles d'atlas adjacentes qui pourraient convenir pour l'Inventaire des oiseaux nicheurs (carrés gris) dans le cas où celui-ci ne peut pas être effectué dans la parcelle d'atlas prioritaire aux fins de l'Inventaire choisie au hasard (carré jaune).

Positionnement des stations d'inventaire des oiseaux de marais

À chaque zone d'habitat d'oiseaux des marais, trouvez un bon point d'observation accessible au bord ou à l'intérieur de la zone qui est approximativement la plus proche du point d'écoute en bordure de route désigné à partir duquel on a déterminé la zone d'habitat. Ce point d'observation devient une «station d'inventaire des oiseaux de marais», et c'est de là que vous effectuerez l'inventaire. Cette station d'inventaire des oiseaux de marais doit offrir une vue raisonnablement dégagée d'au moins une partie de la zone d'habitat d'oiseaux de marais. Si c'est possible sur le plan de la sécurité (ce qui est le cas le long des routes secondaires et des chemins de campagne peu achalandés), la station peut être située au bord d'une route juste à côté d'une zone d'habitat d'oiseaux de marais. Toutefois, si la circulation pose un problème, nous vous encourageons à positionner la station assez loin du bord de la route, par exemple à plus de 200 mètres de la route – sur un terrain auquel le propriétaire vous a permis d'accéder – pour réduire le bruit des véhicules qui passent, ce qui augmentera vos chances d'entendre des oiseaux de marais. La station peut aussi être située à l'intérieur de la zone d'habitat d'oiseaux de marais et peut nécessiter qu'on y accède avec une embarcation. Si le bord le plus long de la zone d'habitat d'oiseaux de marais dépasse environ 300 mètres, nous vous encourageons fortement, dans la mesure du possible et s'il est sécuritaire de le faire, de positionner la station à au moins 100 mètres dans l'«intérieur» de la zone. Cela est avantageux, car plusieurs espèces d'oiseaux de marais sont plus abondantes vers le centre des vastes zones d'habitat. Il est donc préférable que, dans les grandes zones (dont le bord le plus long dépasse environ 300 mètres), les stations d'inventaire soient placées dans l'intérieur ou près du centre de la zone. Les stations d'inventaire doivent être à plus de 400 mètres de distance les unes des autres, de manière à réduire la possibilité de compter plus d'une fois les mêmes oiseaux des espèces dont la voix porte loin, comme le Butor d'Amérique et le Grèbe à bec bigarré. Dans certains cas, tel que noté précédemment dans la section intitulée «Détermination des zones d'habitat d'oiseaux de marais», on peut placer plus d'une station d'inventaire dans la même zone d'habitat d'oiseaux de marais, à la condition que les stations soient situées à plus de 400 mètres l'une de l'autre. Les figures 2a à 2d fournissent différents exemples de la façon de positionner des stations d'inventaire dans des zones d'habitat d'oiseaux de marais par rapport aux 8 premiers points d'écoute en bordure de route désignés. La figure 2e présente un exemple de la façon de positionner les 8 stations d'inventaire requises dans une parcelle d'atlas où il n'y a pas de points d'écoute en bordure de route désignés.

Faites de votre mieux pour remplir toutes les conditions ci-dessous lorsque vous positionnez des stations d'inventaire des oiseaux de marais. Cela permettra aux autres atlasseurs (peut-être vous-même!) de les retrouver plus facilement dans l'avenir. Les stations doivent être situées:

- à des endroits accessibles au moment de l'année où a lieu l'inventaire;
- à des endroits accessibles en toute légalité;
- près d'un endroit où l'on peut stationner un véhicule en toute sécurité;
- à des endroits tranquilles où il y a peu de circulation routière;
- ailleurs que directement devant une habitation;
- à la limite ou à l'intérieur de la zone d'habitat d'oiseaux de marais;
- à plus de 400 mètres de toute autre station d'inventaire des oiseaux de marais.

Pointage de la position des stations d'inventaire des oiseaux de marais

Vous devez attribuer un identifiant unique à chaque station d'inventaire des oiseaux de marais. L'identifiant est constitué du numéro de parcelle d'atlas de 7 caractères où se trouve la station

suivi (séparé par un trait d'union) du numéro d'ordre du point d'écoute en bordure de route désigné à partir duquel vous avez positionné la station d'inventaire des oiseaux de marais correspondante. Par exemple, l'identifiant 17TNH41-4 désigne la quatrième station d'inventaire située dans la parcelle d'atlas 17TNH41.

Vous devez également indiquer sur place la position précise (au mètre près) de chaque station d'inventaire des oiseaux de marais en utilisant un appareil GPS (ou encore votre téléphone mobile) pour enregistrer la latitude et la longitude (p. ex., latitude: 42.61573, longitude: -80.45872; notez le signe moins qui précède l'indication de la longitude). Une autre option consiste à enregistrer les coordonnées UTM ou coordonnées de quadrillage UTM, qui comprennent trois parties: le numéro de la zone de quadrillage UTM (17T), l'abscisse (l'est) (544386) et l'ordonnée (le Nord) (4718218). Notez toutefois que si vous choisissez cette option, vous devrez convertir les coordonnées UTM en degrés de latitude/longitude plus tard pour pouvoir entrer les positions dans l'ordinateur (le système de saisie des données n'accepte pas les coordonnées UTM). Vous pouvez effectuer la conversion au moyen de l'[outil de conversion géographique de l'Atlas](#). Il est extrêmement important que vous enregistriez la latitude et la longitude (ou les coordonnées UTM) de la position de chaque station d'inventaire des oiseaux de marais pour que vous puissiez revenir à cette position lors de votre deuxième inventaire (si vous pouvez en faire un deuxième) et que d'autres atlasseurs puissent la localiser pendant d'autres campagnes d'atlas à l'avenir. Vous devez noter la latitude et la longitude (ou les coordonnées UTM) de chaque station d'inventaire sur le formulaire de données de l'Inventaire des oiseaux de marais au moment de votre premier inventaire. Vous entrerez ces données plus tard dans l'ordinateur avec vos autres données d'inventaire dans le [portail NatureCounts](#); il ne sera pas nécessaire de reprendre la démarche lors du deuxième inventaire si cela a été fait lors du premier, tel qu'indiqué sur le formulaire de données.

Lors du premier inventaire, vous devez également inscrire sur le formulaire, dans la case prévue à cette fin à la droite des cases des coordonnées, les chiffres indiquant la direction dans laquelle vous regardez. Si vous réalisez un deuxième inventaire, vous devez regarder dans la même direction. Les chiffres correspondent à un relèvement de boussole entre 1 et 360°. Vous les verserez dans la base de données plus tard. Il est important de signaler cette direction, car cela nous permettra de combiner, au moment de l'analyse, les données de l'Inventaire des oiseaux de marais de l'Atlas (qui signalent la présence des oiseaux dans toutes les directions par rapport à l'observateur à l'intérieur d'une parcelle d'échantillonnage entièrement circulaire) et les données du PSMGL (qui signalent la présence des oiseaux seulement face à l'observateur à l'intérieur d'une parcelle d'échantillonnage semi-circulaire orientée face à l'observateur).

Diffusion d'enregistrements sonores

Utilisez le fichier audio MP3 «Breeding-Bird-Atlas-3-Marshbird-Survey-10min-Broadcast.mp3» ([ici](#)) pour réaliser vos inventaires. Avant de commencer chaque inventaire, placez le lecteur portatif assez haut (à au moins un mètre au-dessus du sol ou de la surface de l'eau si possible), appuyez sur la touche de lecture et, si nécessaire, éloignez-vous à faible distance du haut-parleur de manière à mieux entendre les réactions vocales des oiseaux de marais et d'autres espèces à la diffusion des enregistrements.

Le fichier audio a une durée totale de 10 minutes. Il commence par un double bip suivi d'une période de silence de 5 minutes puis d'une deuxième période de 5 minutes divisée en 5 paires de périodes d'appels de 30 secondes/périodes de silence de 30 secondes, chaque paire correspondant à une espèce ou à une paire d'espèces d'oiseaux de marais, dans l'ordre suivant: 1) Petit Blongios, 2) Marouette de Caroline, 3) Rôle de Virginie, 4) mélange Foulque

d'Amérique et Gallinule d'Amérique et 5) Grèbe à bec bigarré. Un bip se fait entendre à la fin des 3 premières minutes. Le tout se termine par un double bip, à la fin des 10 minutes. Il n'est pas nécessaire d'utiliser un chronomètre ou de suivre le temps par d'autres moyens pendant la diffusion vu que celle-ci dure exactement 10 minutes. Veuillez noter que les responsables de l'Atlas envisagent la possibilité de produire un fichier contenant des vocalisations d'espèces des basses terres de la baie d'Hudson, lequel pourrait être mis à la disposition des atlasseurs visitant cette région dans l'avenir.

Avant d'entreprendre vos inventaires d'oiseaux de marais, vérifiez le volume de diffusion de l'appareil. Faites jouer le fichier au volume le plus élevé possible sans causer de distorsion. Faites l'essai à l'extérieur dans des conditions comparables à celles que vous rencontrerez sur le lieu d'inventaire (par exemple sur une route droite, raisonnablement plate et peu achalandée avec peu de vent et sans précipitations) et écoutez les vocalisations enregistrées des oiseaux à des distances croissantes jusqu'à ce vous ne puissiez plus les entendre. Pour que le volume soit considéré comme assez élevé pendant l'inventaire comme tel, vous devez pouvoir entendre les vocalisations à au moins 100 mètres de distance de la source ou le volume doit correspondre à 80-90 décibels à 1 mètre de distance de la source. Pour voir si c'est possible d'emprunter un lecteur MP3 pour l'utiliser lors des inventaires d'oiseaux de marais, communiquez avec [la coordonnatrice ou le coordonnateur de votre région](#).

Comment réaliser les inventaires d'oiseaux de marais

Les inventaires d'oiseaux de marais sont réalisés par la méthode des points d'écoute, qui consiste à se tenir tranquille debout sur le sol ou à s'asseoir dans une embarcation à chaque station d'inventaire des oiseaux de marais, sans se déplacer, et à compter tous les oiseaux vus ou entendus pendant une période de 10 minutes. Ces inventaires sont extrêmement utiles, car ils nous en disent beaucoup sur les oiseaux qui sont dénombrés autant que sur ceux qui ne le sont pas. Veuillez compter tous les oiseaux que vous voyez ou entendez seulement pendant la période de 10 minutes. Ne tenez pas compte des détections que vous faites juste avant ou juste après cette période, ne serait-ce qu'à quelques secondes près. Il est certain que certaines espèces passeront inaperçues pendant les inventaires, l'absence de ces espèces étant une indication qu'elles peuvent être relativement peu communes dans le secteur où a lieu l'inventaire. Toutes les espèces détectées avant ou après la période de 10 minutes des inventaires d'oiseaux de marais peuvent être inscrites sur les listes d'observation ordinaires de l'Atlas.

Attendez environ une minute après votre arrivée sur place que les oiseaux s'habituent à votre présence. Pendant ce temps, inscrivez les informations requises en haut du formulaire, telles que la date, les conditions météo et les coordonnées UTM ou la latitude/longitude. Si vous préférez, vous pouvez aussi en profiter pour effectuer la caractérisation de l'habitat (voir la section suivante). Quand vous serez prêt.e à commencer l'inventaire, inscrivez l'heure du début sur le formulaire de données puis lancez le fichier MP3 décrit dans la section précédente, qui durera un total de 10 minutes. Pendant l'inventaire, demeurez au même endroit, mais tournez-vous pour ne pas manquer les oiseaux qui vous survolent ou qui vocalisent derrière vous.

Dans la carte située dans la partie inférieure du formulaire de données de l'Inventaire des oiseaux de marais (voir la figure 4), vous inscrivez jusqu'à 5 éléments d'information pour chaque espèce que vous voyez ou entendez pendant l'inventaire: 1) le code de 4 lettres de l'espèce; 2) l'intervalle de temps dans lequel a eu lieu la première détection (1, 2 ou 3); 3) la direction dans laquelle a eu lieu la première détection (devant vous ou derrière vous); 4) la distance où se trouvait l'oiseau à sa première détection (par rapport aux deux cercles autour de la station: de 0 à 50 m, de 51 à 100 m, plus de 100 m); et 5) le code d'indice de nidification,

s'il y a lieu. Ces éléments d'information nous permettront d'effectuer des estimations robustes de la taille des populations en appliquant des ajustements statistiques pour tenir compte du fait que certains individus seront présents pendant les inventaires mais sans être détectés pour différentes raisons. Cela permettra également de combiner les données de l'Inventaire des oiseaux de marais avec celles récoltées dans le cadre d'autres programmes, comme le PSMGL et le Relevé des oiseaux nicheurs (BBS). Plus de détails sont fournis à ce sujet à la rubrique «Carte» dans la section intitulée «Comment remplir le formulaire de données de l'Inventaire des oiseaux de marais» plus bas.

Comment caractériser l'habitat d'oiseaux de marais

Lors de votre première participation à l'Inventaire des oiseaux de marais, vous effectuerez une caractérisation simple de l'habitat d'oiseaux de marais. À chaque station d'inventaire, vous consignerez 4 éléments d'information sur l'habitat: A) le type de milieu humide; B) la présence de certains facteurs exerçant une influence, comme des ouvrages de régularisation des eaux; C) l'étendue en pourcentage des principaux types de végétation et de couverture terrestre; et D) l'étendue en pourcentage des plantes non ligneuses émergentes. Le formulaire de caractérisation de l'habitat d'oiseaux de marais doit être rempli seulement lors de votre premier inventaire à chaque station; vous n'avez pas à le remplir de nouveau lors d'un éventuel deuxième inventaire. Toutefois, si vous avez oublié de le remplir à votre premier inventaire, faites-le à votre deuxième inventaire. Davantage de détails sont fournis à ce sujet dans la section intitulée «Comment remplir le formulaire de caractérisation de l'habitat d'oiseaux de marais» plus bas.

Si vous ne vous sentez pas à l'aise de remplir le formulaire de caractérisation de l'habitat d'oiseaux de marais pour quelque raison que ce soit, essayez de demander à une autre personne de le faire pour vous. En dernier recours, vous pouvez prendre des photos de la plus grande partie possible de l'habitat de marais qui entoure chacune de vos stations d'inventaire et les envoyer par courriel à l'adresse atlas@birdsonario.org. Dans le corps du courriel, veuillez indiquer les éléments d'information suivants pour chaque photo ou jeu de photos: 1) le numéro de parcelle d'atlas; 2) le numéro d'ordre de la station (de 1 à 8); 3) la date; et 4) les coordonnées UTM ou la latitude/longitude. Des membres de notre personnel utiliseront vos photos, des images aériennes et d'autres supports d'information pour effectuer la caractérisation de l'habitat à votre place.

Sécurité

Amusez-vous, mais veillez à votre sécurité. Emportez un téléphone mobile et faites-vous accompagner par un ami, si vous le souhaitez. Un ami peut vous assister pour l'utilisation du lecteur MP3, des cartes, de l'appareil GPS et des formulaires de données et pour la navigation, ce qui peut être difficile pour une seule personne. Il est particulièrement recommandé de vous faire accompagner si vous devez vous déplacer à grande distance de votre véhicule pour accéder aux stations d'inventaire, en particulier sur un terrain accidenté, dans une région boisée, sur l'eau ou à des endroits isolés. C'est une bonne idée d'informer quelqu'un de l'endroit ou des endroits où vous irez et de l'heure prévue de votre retour. Soyez prudent.e lorsque vous vous tenez sur le bord des routes: portez des vêtements très visibles, et une veste de sécurité est recommandée. Veillez à ce que votre véhicule soit stationné complètement en dehors de la route, mais faites attention qu'il ne soit pas coincé sur un accotement mou ou qu'il ne glisse pas dans le fossé. Si vous devez utiliser une embarcation pour vous rendre à une station d'inventaire, soyez particulièrement prudent.e et respectez tous les règlements nautiques applicables et les consignes de sécurité se rapportant aux activités sur l'eau. Si vous accédez à des stations d'inventaire loin de votre véhicule à la tombée de la

nuit, veuillez à emporter une lampe de poche ou une lampe frontale bien chargée pour vous déplacer en toute sécurité. L'[annexe A](#) fournit plus de détails à ce sujet.

Conclusion

Une fois que vous aurez effectué vos inventaires au moins une fois (et si possible deux fois!) à chacune des 8 stations d'inventaire des oiseaux de marais et versé vos données sur les oiseaux de marais et l'habitat dans la base de données en ligne (voir les détails plus bas), vous aurez terminé l'Inventaire des oiseaux de marais dans votre parcelle d'atlas. Votre contribution enrichira énormément nos connaissances sur les oiseaux de marais en Ontario. *Félicitations et merci!*

Vous aimeriez en faire davantage? Choisissez de visiter une autre parcelle d'atlas prioritaire aux fins de l'Inventaire des oiseaux de marais. Mais auparavant, vérifiez auprès de [la coordonnatrice ou le coordonnateur de votre région](#) pour éviter la duplication des efforts.

Saisie des données d'inventaire des oiseaux de marais

Dans l'avenir, vous pourrez peut-être verser vos données d'inventaire des oiseaux de marais directement dans une application mobile sur le terrain. En attendant, il vous faudra faire imprimer un formulaire et le remplir sur le terrain et ensuite téléverser les données en ligne dans le [portail NatureCounts](#). Vous pouvez également inscrire vos données dans un carnet de notes en vous servant d'un formulaire comme guide pour ne rien oublier. Assurez-vous que l'information sur vos formulaires ou dans votre carnet de note est lisible pour que vous puissiez la déchiffrer par la suite.

Veuillez prêter attention à une note spéciale dans la figure 6 [à venir] concernant la saisie de données en ligne dans le [portail NatureCounts](#).

Comment remplir le formulaire de données de l'Inventaire des oiseaux de marais

Vous pouvez voir un exemple de formulaire de données rempli à la figure 4, ainsi qu'un formulaire en français à la page suivante. Voici une explication détaillée de chacun des éléments du formulaire.

N° de parcelle d'atlas – Inscrivez le numéro de 7 caractères (p. ex.17TNH41).

N° de station – Inscrivez le numéro de la station d'inventaire (c.-à-d. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 8). Ce numéro correspond au numéro d'ordre du point d'écoute de l'Atlas à partir duquel chaque station d'inventaire des oiseaux de marais a été déterminée.

Nom de l'observateur – Inscrivez votre nom complet (p. ex. Doug Tozer).

Jour – Inscrivez le quantième du mois (p. ex., 1, 22 ou 31).

Mois – Inscrivez le mois (p. ex. MAI, JUIN ou JUILL.).

Année – Inscrivez 2021, 2022, 2023, 2024 ou 2025.

Inventaire –Noircissez le cercle approprié pour indiquer qu’il s’agit du premier ou du deuxième inventaire à la station en question.

Heure début – Inscrivez l’heure à laquelle votre inventaire de 10 minutes commence en utilisant le système de 24 heures (p. ex., 5 H 52 du matin = 5:52 et 8 h 02 du soir = 20:02).

Temp. – Inscrivez la température en degrés Celsius.

Vent – Inscrivez le nombre approprié de l’échelle de Beaufort (0, 1, 2 ou 3). N’effectuez pas d’inventaire si le vent atteint la force 4.

Échelle de Beaufort

N°	Vitesse du vent		Description	Effets sur l’eau	Effets sur terre
	km/h	mi/h			
0	< 1	< 0,6	Calme	La surface de l’eau est unie comme un miroir mais pas nécessairement plane.	La fumée s’élève verticalement.
1	1–5	0,7–3,1	Très faible	Il se forme des rides ressemblant à des écailles de poisson, mais sans écume.	La fumée, mais non la girouette, indique la direction du vent.
2	6–11	3,2-6,8	Légère brise	Vaguelettes courtes mais plus accusées. Leur crête a une apparence vitreuse mais ne se brise pas. Lorsque la visibilité est bonne, la ligne d’horizon est toujours très nette.	On sent le vent sur le visage. Les feuilles frémissent et les girouettes bougent.
3	12–19	6,9–11,8	Petite brise	Grosses vaguelettes. Les crêtes commencent à déferler. Écume d’aspect vitreux. Parfois quelques moutons épars.	Les feuilles et les brindilles bougent sans arrêt. Les petits drapeaux se déploient.
4	20–28	11,9–17,4	Bonne brise	Petites vagues devenant plus longues. Moutons franchement nombreux.	Poussières et bouts de papier s’envolent. Les petites branches sont agitées.

Bruit – Inscrivez le code numérique approprié.

Caractéristiques du niveau de bruit

Niveau	Description
Aucun bruit ou presque	Relativement tranquille, peu d’interférence
Modéré	Bruit perturbant quelque peu la diffusion de l’enregistrement et/ou l’audition des oiseaux
Élevé	Bruit élevé perturbant grandement la diffusion de l’enregistrement et/ou l’audition des oiseaux
Extrême	Bruit extrême perturbant de manière excessive la diffusion de l’enregistrement et/ou l’audition des oiseaux

Coordonnées GPS et direction déjà enregistrées? – Cochez le bouton radio «Oui». Sinon, assurez-vous d’enregistrer cette information et de l’inscrire dans les cases appropriées.

Zone de quad. UTM – Inscrivez les 3 caractères (p. ex., 15U, 17T ou 18T). Si vous avez déterminé la latitude/longitude, laissez la case vide. N’oubliez pas que vous devrez convertir les coordonnées UTM en latitude/longitude plus tard pour la saisie des données dans l’ordinateur (le système de saisie des données n’accepte pas les coordonnées UTM). Vous pouvez faire la conversion en utilisant l’[outil de conversion géographique de l’Atlas](#).

Latitude OU Est – Inscrivez le nombre de 2 caractères avec 5 décimales représentant les degrés de latitude (p. ex. 42,61573). Vous pouvez aussi inscrire le nombre de 6 caractères représentant l’abscisse (l’Est), par exemple 544386, et le convertir en degrés de latitude plus tard pour pouvoir les verser dans l’ordinateur.

Longitude OU Nord – Inscrivez le nombre de 2 caractères avec 5 décimales représentant les degrés de longitude (p. ex. -80,45872). Vous pouvez aussi inscrire le nombre de 7 caractères représentant l’ordonnée (le Nord), par exemple 4718218, et le convertir en degrés de longitude plus tard pour pouvoir les verser dans l’ordinateur.

Direction – Inscrivez la valeur du relèvement de boussole correspondant à la direction à laquelle vous faites face entre 1 et 360°. Nord = 360°, Est = 90°, Sud = 180° et Ouest = 270°.

La carte au bas du formulaire – C’est dans cette partie du formulaire que vous consignez vos observations d’oiseaux pendant chaque inventaire. Vous inscrivez jusqu’à 5 éléments d’information pour chaque espèce que vous voyez ou entendez pendant chaque inventaire d’inventaire: 1) le code de 4 lettres de l’espèce; 2) l’intervalle de temps dans lequel a eu lieu la première détection (1, 2 ou 3); 3) la direction dans laquelle a eu lieu la première détection (devant vous ou derrière vous); 4) la distance où se trouvait l’oiseau à sa première détection (par rapport aux deux cercles autour de la station: de 0 à 50 m, de 51 à 100 m, plus de 100 m); et 5) le code d’indice de nidification, s’il y a lieu.

La plupart des oiseaux dont vous détecterez la présence entreront dans la catégorie d’indices de nidification NIDIFICATION POSSIBLE, c’est-à-dire qu’ils seront observés ou entendus dans un habitat de nidification propice. Dans le cas des individus qui n’entrent pas dans cette catégorie, vous devez noter l’indice de nidification le plus élevé possible. Autrement dit, vous devez noter l’indice de nidification pour toutes les espèces qui entrent dans les catégories ESPÈCE OBSERVÉE (code X; non-nicheuse), NIDIFICATION PROBABLE ou NIDIFICATION CONFIRMÉE. Nous supposons que toutes les autres espèces détectées entrent dans la catégorie NIDIFICATION POSSIBLE, et les codes d’indices de nidification correspondants seront ajoutés automatiquement une fois vos données saisies, de sorte que vous n’avez pas à tenir compte de cette catégorie sur votre formulaire de données ni à entrer les données correspondantes dans l’ordinateur.

Par conséquent, inscrivez la mention de chaque individu ou groupe d’individus sur la carte dans la bonne direction (c.-à-d. devant vous ou derrière vous) et dans la bande de distance appropriée (c.-à-d. moins de 50 mètres, de 51 à 100 mètres ou plus de 100 mètres) en utilisant un code d’espèce de 4 lettres suivi de l’exposant 1, 2 ou 3 correspondant à l’intervalle de temps dans lequel a eu lieu la première détection: 1 = les 3 premières minutes (ou minutes 1-3); 2 = les 2 minutes suivantes (ou minutes 4-5); et 3 = les 5 dernières minutes (ou minutes 6-10). Veuillez noter qu’un bip se fait entendre à la fin des 3 premières minutes et que vous saurez quand les 5 dernières minutes commencent parce que ce sera au moment où la vocalisation de la première espèce (le Petit Blongios) commence. Si vous avez vu ou entendu plus d’un individu d’une même espèce, inscrivez le nombre d’individus avant le code de 4

lettres de l'espèce en question (p. ex. «2 CAGO» dans l'exemple de formulaire de données rempli présenté à la figure 4 ci-après).

Par exemple, si vous détectez: la présence d'un Carouge à épaulettes pour la première fois pendant la première minute (minute 1), vous inscrivez RWBL¹; la présence d'un Bruant des marais pour la première fois pendant la minute 2, vous inscrivez SWSP¹; la présence d'un Troglodyte des marais pour la première fois pendant la minute 4, vous inscrivez MAWR²; et la présence de 2 Parulines masquées pour la première fois pendant la minute 6, vous inscrivez 2 COYE³. S'il y a lieu, vous inscrivez également un code d'indice de nidification approprié après le chiffre en exposant qui indique l'intervalle de temps; par exemple, la mention COYE³ CF indique la détection pour la première fois pendant la minute 6 d'une Paruline masquée adulte transportant de la nourriture pour un ou plusieurs jeunes.

Veillez noter que chaque individu ou groupe d'individus d'une même espèce dont on détecte la présence pour la première fois est mentionné une seule fois (c.-à-d. direction, bande de distance, intervalle de temps). Essayez de bien déterminer s'il s'agit bien de la première détection pendant un même inventaire; souvent, cela nécessitera d'utiliser votre bon jugement. Si un individu est entendu à plus d'une station d'inventaire, inscrivez sa mention à tous les endroits en question.

La figure 4 montre un exemple d'un formulaire de données rempli et la figure 6 [à venir] décrit comment faire la saisie des données en ligne dans le [portail NatureCounts](#). Veuillez faire la saisie dans les 2 semaines qui suivent la fin de votre inventaire ou, au plus tard le 31 août chaque année. Si vous avez besoin de précisions, envoyez un courriel à l'adresse atlas@birdsonario.org.

Inventaire des oiseaux de marais – Formulaire de données

N° parcelle d'atlas (p. ex. 17TNH41) **17TPL52** N° station (1-8) **3** Nom de l'observateur **Doug Tozer**

Atlas des oiseaux nicheurs Ontario Breeding Bird Atlas

Jour (p. ex. 31) **7** Mois (p. ex. JUIN) **JUIN** Année (p. ex. 2021) **2021** Inventaire 1^{er} 2^e Heure début (syst. 24-h) **18:32** Temp. (°C) **22** Vent (0-3) **1** Bruit (Aucun bruit ou presque, modéré, élevé, bruit excessif) **Aucun bruit ou presque**

Coordonnées GPS et direction déjà enregistrées? Oui Non

Zone quad* (p. ex. 17T) **-** Latitude OU Est* (p. ex., 42.6157)(p. ex., 544386) **45.37345** Longitude OU Nord* (p. ex., -80.4587) (p. ex., 4718218) **-79.07132** Direction (p. ex., 78°) **20**

Observations des oiseaux

Inscrivez la mention de chaque individu ou groupe d'individus sur la carte dans la bonne direction (c.-à-d. devant vous ou derrière vous) et dans la bande de distance appropriée (c.-à-d. moins de 50 m, de 51 à 100 m ou plus de 100 m) en utilisant un code d'espèce de 4 lettres suivi de l'exposant 1, 2 ou 3 correspondant à l'intervalle de temps dans lequel a eu lieu la première détection: 1 = les 3 premières minutes (ou minutes 1-3) 2 = les 2 minutes suivantes (ou minutes 4-5) 3 = les 5 dernières minutes (ou minutes 6-10) S'il y a lieu, inscrivez le code d'indice de nidification approprié (p. ex. 2 RWBL² CF). Notez qu'un bip se fait entendre à la fin des 3 premières minutes et que vous saurez quand les 5 dernières minutes commencent parce que ce sera au moment où la vocalisation de la première espèce (le Petit Blongios) commence.

Laissez vide si lat./long.

* Remarque: le site de saisie de données nécessite lat / long; si vous utilisez UTM, vous devrez convertir en lat / long.

Vent

- 0 - Fumée verticale
- 1 - Fumée se propageant
- 2 - Feuilles frémissantes
- 3 - Feuilles/brindilles en mouvement
- 4 - Petites branches agitées

Bruit

- Aucun bruit ou presque - peu d'interférence
- Modéré - légère interférence
- Élevé - interférence importante
- Bruit excessif - interférence très élevée

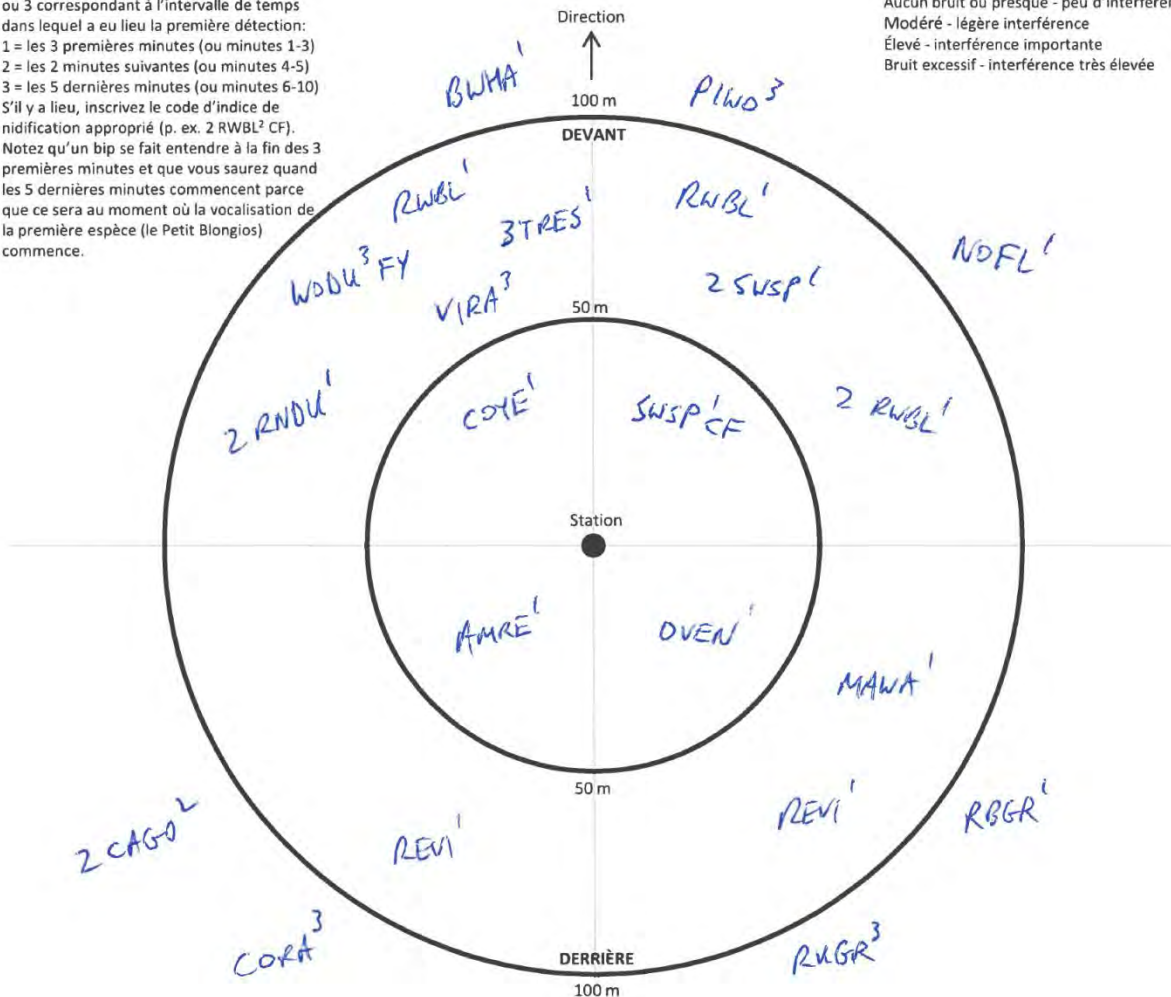


Figure 4. Exemple d'un formulaire de données de l'Inventaire des oiseaux de marais rempli (en anglais). Vous trouverez à la page suivante un formulaire vierge en français.

Comment remplir le formulaire de caractérisation de l'habitat d'oiseaux de marais

Un exemple de formulaire de caractérisation de l'habitat d'oiseaux de marais rempli est présenté à la figure 5, et un formulaire vierge en français à la page suivante. Voici une explication détaillée de chacun des éléments du formulaire.

N° parcelle d'atlas – Inscrivez le numéro de 7 caractères (p. ex. 17TNH41).

N° station – Inscrivez le numéro de la station d'inventaire (c.-à-d. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 ou 8). Ce numéro correspond au numéro d'ordre du point d'écoute de l'Atlas à partir duquel chaque station d'inventaire des oiseaux de marais a été déterminée.

Nom de l'observateur – Inscrivez votre nom complet (p. ex. Doug Tozer).

Jour – Inscrivez le quantième du mois (p. ex., 1, 22 ou 31).

Mois – Inscrivez le mois (p. ex. MAI, JUIN ou JUILL.).

Année – Inscrivez 2021, 2022, 2023, 2024 ou 2025.

A. Choisissez le type de milieu humide qui s'applique le mieux dans un rayon de 100 m. Choisissez le type de milieu humide qui correspond le mieux à l'habitat de marais que vous observez dans un rayon de 100 m à partir de la station d'inventaire. Voici quels sont les quatre choix possibles:

- **Marais/plan d'eau libre peu profond.** Milieu généralement riche en nutriments et très productif renfermant beaucoup de plantes non ligneuses. Caractérisé par la présence de plantes émergentes comme des quenouilles, des roseaux, des rubaniers, la pontédérie cordée, de la sagittaire, des graminées et des carex, ainsi que de plantes flottantes et submergées là où il y a des plans d'eau libre peu profonds, comme des myriophilles et des nénuphars.
- **Bog/fen.** Milieux généralement pauvres en nutriments et couverts de plantes partiellement décomposées (tourbe). La couche de surface est composée de mousses, en particulier de sphaigne (*Sphagnum*), qui forme souvent des monticules séparés par de petits étangs peu profonds. On y trouve souvent des carex en abondance. On y observe aussi souvent une couche caractéristique d'arbustes ligneux bas à croissance libre, tels que des myricacées, le cassandre caligulé et des lauriers. Des mélèzes laricins, épinettes noires et thuyas occidentaux de petite taille et dispersés sont souvent présents.
- **Milieu humide arbustif (p. ex., aulnes et saules).** Sur le plan technique, il s'agit d'un marécage arbustif caractérisé par la présence d'épais tapis d'arbustes bas à croissance libre, tels des saules, des cornouillers stolonifères, des céphalantes occidentaux (bois noir) et des aulnes communs. Souvent classé entre un marécage arborescent à peuplement mature à couvert fermé et un marais.
- **Autre.** Choisissez cette option si vous estimez qu'aucune des 3 options ci-dessus ne décrit bien l'habitat de marais compris dans un rayon de 100 mètres. Décrivez l'habitat en

question du mieux que vous le pouvez en particulier en notant les espèces végétales dominantes présentes.

B. Choisissez tous les types d'habitat qui s'appliquent dans un rayon de 100 m. Cochez la case correspondant à chaque facteur énuméré qui s'applique à l'habitat de marais compris dans un rayon de 100 mètres de la station d'inventaire. Voici la liste des 4 choix possibles:

- Étang de castors ou baissière
- Présence d'un barrage, d'une digue ou d'un autre ouvrage de régularisation des eaux
- Parc, fiducie foncière, réserve d'espèces sauvages ou autre aire protégée
- Eau salée (seulement dans les basses terres de la baie d'Hudson)

C. Estimez la proportion (en pourcentage) des types d'habitat dans un rayon de 100 m.

Imaginez-vous au-dessus du milieu humide et estimez la proportion (en pourcentage) de chacun des types d'habitat dans un rayon de 100 mètres de la station d'inventaire. Le total des pourcentages doit équivaloir à 100. Si cela peut vous aider, vous pouvez faire un croquis des principaux éléments du milieu humide, mais ce n'est pas obligatoire. Voyez l'exemple dans la figure 5. Voici les 6 types d'habitat possibles:

- Eau libre (avec ou sans plantes flottantes)
- Plantes émergentes (au-dessus de l'eau) non ligneuses
- Arbustes ligneux à croissance libre
- Arbres
- Boue, sable, roche
- Autre (p.ex., zone aménagée, agricole)

D. Dans le cas seulement des plantes émergentes non ligneuses, estimez la proportion (en pourcentage) des éléments suivants: Comme dans le cas précédent, imaginez-vous au-dessus du milieu humide et estimez la proportion (en pourcentage) de la surface occupée par chacune des espèces, ou des groupes d'espèces, de plantes émergentes non ligneuses indiquées, seulement à l'intérieur de la partie occupée par l'ensemble de ces plantes, dans un rayon de 100 mètres de la station d'inventaire. Par exemple, si 25% de toute la zone comprise dans un rayon de 100 mètres sont couverts de plantes émergentes non ligneuses et que la moitié de la surface occupée par ces plantes sont des quenouilles et l'autre moitié des graminées et du carex, on inscrit 50 dans la case vis-à-vis de «Quenouilles (*Typha*)» et 50 dans la case vis-à-vis de «Graminées et carex» sur le formulaire. Le total doit être exactement de 100. Voici les 5 types de plantes émergentes possibles:

- Quenouilles (*Typha*)
- Roseau commun (*Phragmites*)
- Graminées et carex
- Joncs/scirpes (p. ex., *Juncus*, *Scirpus*)
- Autre. Décrivez.

La figure 5 montre un exemple d'un formulaire de caractérisation de l'habitat d'oiseaux de marais rempli et la figure 6 [à venir] montre comment effectuer la saisie des données en ligne dans le [portail NatureCounts](#). Veuillez faire la saisie dans les 2 semaines qui suivent la fin de votre inventaire ou, au plus tard le 31 août chaque année. Si vous avez besoin de précisions, envoyez un courriel à l'adresse atlas@birdsontario.org.

Merci beaucoup de participer à l'Inventaire des oiseaux de marais. Nous espérons que vous aurez du plaisir à le faire!

Inventaire des oiseaux de marais – Caractérisation de l'habitat



N° parcelle d'atlas (p. ex. 17TNH41) N° station (1-8) Nom de l'observateur

Jour (p. ex. 31) Mois (p. ex. JUIN) Année (p. ex. 2021)

A. Choisissez le type de milieu humide qui s'applique le mieux dans un rayon de 100 m:

Marais/plan d'eau libre peu profond
 Bog/Fen
 Milieu humide arbustif (p. ex. aulnes, saules)
 Autre. Décrivez:

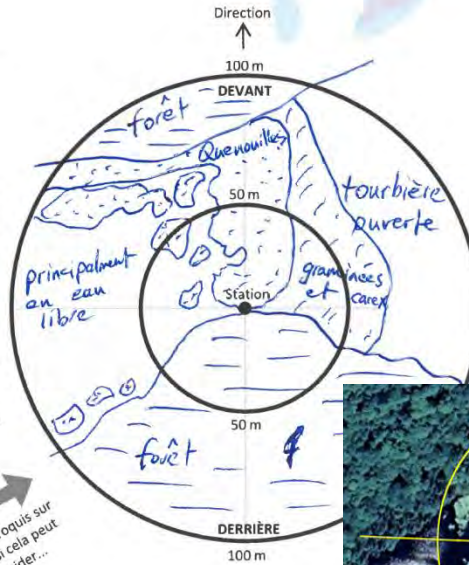
B. Choisissez tous les types d'habitat qui s'appliquent dans un rayon de 100 m:

Étang de castors ou baissière
 Présence d'un barrage, d'une digue ou d'un autre ouvrage de régularisation des eaux
 Parc, fiducie foncière, réserve d'espèces sauvages ou autre aire protégée
 Eau salée (seulement dans les basses terres de la baie d'Hudson)

C. Estimez la proportion (en pourcentage) des types d'habitat dans un rayon de 100 m:

<input type="text" value="15"/>	Eau libre (avec ou sans plantes flottantes)
<input type="text" value="20"/>	Plantes émergentes (au-dessus de l'eau) non ligneuses
<input type="text" value="20"/>	Arbustes ligneux à croissance libre
<input type="text" value="45"/>	Arbres
<input type="text"/>	Boue, sable, roche
<input type="text"/>	Autre (p. ex. zone aménagée, agricole)
<input type="text" value="100"/>	TOTAL (doit être 100)

Faites un croquis sur la carte si cela peut vous aider...



Données d'image: Google, ©2021
CNES / Airbus

D. Dans le cas seulement des plantes émergentes non ligneuses, estimez la proportion (en pourcentage) des éléments suivants:

<input type="text" value="30"/>	Quenouilles (<i>Typha</i>)
<input type="text"/>	Roseau commun (<i>Phragmites</i>)
<input type="text" value="70"/>	Graminées et carex
<input type="text"/>	Joncs/scirpes (p. ex. <i>Juncus</i> , <i>Scirpus</i>)
<input type="text"/>	Autre. Décrivez: <input type="text"/>
<input type="text" value="100"/>	TOTAL (doit être 100)

Figure 5. Exemple d'un formulaire de caractérisation de l'habitat d'oiseaux de marais rempli (en anglais). En médaillon, une image satellite de la zone où se trouve la station d'inventaire captée par Google (www.google.com/earth/) montrée pour aider à l'interprétation. Vous trouverez à la page suivante un formulaire vierge en français.

FIGURE MISE À JOUR À VENIR

La composante du [portail NatureCounts](#) propre à l'Inventaire des oiseaux de marais est en cours d'élaboration. Nous vous demandons de faire preuve de patience pendant que nous l'améliorons. En attendant, nous vous fournissons ci-dessous quelques conseils utiles pour la saisie en ligne des données de l'Inventaire.

Veillez noter que les stations de l'Inventaire des oiseaux de marais sont appelées «sites» dans le [portail NatureCounts](#) et que, pendant la saisie de vos données, vous devrez nommer ou désigner chaque station (site) par son identifiant unique, p. ex. 17TNH41-4. Ainsi, quand le système vous demandera d'entrer un «numéro de site», ce sera un numéro de parcelle d'atlas de 7 caractères suivi, séparé par un trait d'union, du numéro d'ordre du point d'écoute en bordure de route désigné à partir duquel vous avez positionné la station d'inventaire, p. ex. 17TPL52-1. Faites particulièrement attention à saisir cet identifiant unique dans la case du nom du site, en respectant exactement les 9 caractères (y compris le trait d'union).

Pendant la saisie des données, le système vous invitera d'abord à choisir un site où vous avez fait vos observations dans une liste déroulante ou en zoomant sur une carte pour choisir le marqueur indiquant votre station (site). Toutefois, si vous saisissez des données pour la première fois pour un site donné (pour votre premier inventaire à cet endroit), entrez les valeurs des coordonnées latitude/longitude directement à partir de votre formulaire de données dans les cases qui se trouvent un peu plus bas dans la page. Ensuite, cliquez sur le bouton «add marker» («ajouter marqueur») juste à droite; le système vous invitera à entrer un nom de site (un identifiant unique tel que décrit ci-dessus). Évitez de cliquer sur la position du site en cliquant sur la carte pour remplir les cases de latitude et longitude. Même si cette option existe, nous ne voulons pas que vous l'utilisiez pour entrer la position des stations d'inventaire (sites). Nous voulons plutôt que vous tapiez à partir de votre formulaire de données les valeurs de la latitude et de la longitude que vous avez obtenues en utilisant votre appareil GPS ou téléphone mobile. L'option consistant à cliquer sur la carte existe seulement parce qu'il s'agit de la partie initiale du processus de saisie de données des inventaires spéciaux (inventaires d'engoulevents et de Strigidés), laquelle est logique dans le cas de ces inventaires. Si vous entrez des données pour la deuxième fois pour un site donné (recueillies à votre deuxième visite à cet endroit), vous pouvez choisir le site dans la liste déroulante. Nous espérons pouvoir séparer plus tard le processus de saisie des données propre à chaque inventaire spécial et rendre le contenu du portail et les instructions plus conviviaux. Encore une fois, merci beaucoup pour votre patience.

Une fois que vous aurez entré la latitude, la longitude et l'identifiant de la station, vérifiez l'exactitude des coordonnées en examinant la position du marqueur sur la carte au bas de la page.

Nous croyons que le reste du processus de saisie des données et les différents champs à remplir seront assez simples et explicites, à deux exceptions près: 1) dans la case «Station», vous devez entrer le numéro d'ordre de la station en bordure de route qui sert à l'identifier. Normalement, vous aurez déjà entré ce numéro en tant que dernier caractère de l'identifiant de 9 caractères précédemment, mais le système vous invite à l'entrer de nouveau pour garantir son exactitude; et 2) il y a différentes cases de données du formulaire de caractérisation de l'habitat. Si vous avez déjà entré des données dans ces cases en même temps que les autres données pour votre première visite à la station en question, VOUS N'AVEZ PAS à les entrer de nouveau et vous pouvez laisser les cases vides dans l'éventualité où vous ferez la saisie des données après votre deuxième visite.

Merci encore de votre compréhension. Nous espérons que vous aimerez entrer vos données.

Figure 6. Marche à suivre pour faire la saisie des données dans le [portail NatureCounts](#) des données consignées sur les formulaires d'inventaire des oiseaux de marais et de caractérisation de l'habitat d'oiseaux de marais (figures 4 et 5).